

La transition vers les programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE est terminée au Québec

Les Éleveurs de porcs du Québec sont heureux d'annoncer que la transition vers les nouveaux programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE est maintenant terminée. Le Québec est donc la première province à terminer cette transition. Les programmes AQCMD et BEAMC sont officiellement chose du passé pour le Québec.

Cet accomplissement revient à tous les éleveurs de porcs du Québec qui ont été épaulés également par tous les intervenants (valideurs, formateurs, etc.) tout le long de cette transition!

En obtenant l'accréditation aux nouveaux programmes, les éleveurs de porcs au Québec démontrent encore une fois qu'ils sont engagés à fournir les meilleurs soins à leurs animaux. Malgré la COVID-19 et les autres événements qui ont bouleversé l'industrie porcine au cours des deux dernières années, les éleveurs ont prouvé une fois de plus, en implantant les programmes, qu'ils sont novateurs et proactifs.

Un peu d'histoire

Le programme AQC, basé sur les normes HACCP, a été élaboré par le Conseil canadien du porc (CCP) en 1998. C'était un programme national visant à assurer la salubrité des aliments. Le programme BEA, lancé en 2010 par le CCP, est un programme d'accréditation, permettant aux éleveurs de porcs d'évaluer et d'améliorer les pratiques d'élevage reliées au bien-être animal.

À la fin de 2014, le CCP avait entrepris une révision des programmes afin d'y inclure les nouvelles exigences du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs et les nouvelles connaissances scientifiques sur la salubrité des aliments. En 2019, les nouveaux programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE (PSIPBE) ont été lancés par le Conseil canadien du porc.

Les Éleveurs de porcs du Québec sont l'administrateur des programmes PSIPBE au Québec. Malgré le fait que le CCP exige que tous les sites d'élevage porcin canadiens soient accrédités aux nouveaux programmes au plus tard le 1^{er} janvier 2024, les Éleveurs de porcs du Québec ont pris la décision, en 2019, de commencer la transition vers les nouveaux programmes de tous les sites d'élevage porcin du Québec. Depuis juillet 2019, tous les éleveurs devaient obligatoirement entamer la transition vers ces programmes à leur validation complète. Ce sont plus de 2 100 sites qui ont été accrédités aux nouveaux programmes au cours des trois dernières années.

Formation des valideurs

La première étape de l'implantation était la formation des valideurs actifs. Pour ce faire, quatre formations ont eu lieu en février 2019. Pour être un valideur accrédité aux nouveaux programmes, les valideurs doivent compléter la formation PSIPBE et réussir les dix examens avec une note minimale de 80 %. Les valideurs doivent être obligatoirement des agronomes ou des vétérinaires membres de leur ordre professionnel. Depuis 2019, ce sont près de 40 valideurs ou futurs valideurs qui ont été formés aux nouveaux programmes. Il faut remercier tous les valideurs qui ont été des éléments clés pour le succès de l'implantation des programmes en contribuant à les faire connaître auprès des éleveurs, tout en les renseignant sur les nouvelles exigences.

Formation des éleveurs et intervenants

Depuis mai 2019, plus de 2 175 éleveurs et intervenants ont été formés. Au total, les Éleveurs ont organisé 33 formations en salle. Il faut noter aussi la collaboration des groupes de production qui ont aussi tenu plus de 45 formations privées. En salle, plus de 1 600 personnes ont été formées. Toutes les formations ont été dispensées par des formateurs certifiés par le Conseil canadien du porc. Les Éleveurs tiennent à souligner leur travail et leur accomplissement! Les formateurs étaient : Dre Isabelle Sénéchal, Dre Martine Denicourt, Dre Laurie Pfeleiderer, Sylvain Pagé, Claudine Giguère, Shanon Simard et Stéphanie Demers.

La formation était aussi disponible sur une plateforme créée par le Conseil canadien du porc. Ce sont près de 575 personnes qui ont suivi la formation en ligne. Cette dernière a été très utile en temps de COVID-19 et a été très appréciée par les participants.



Distribution du matériel

Tous les éleveurs devaient remplir le nouveau cartable des programmes PS-PBE. Pour la distribution, un envoi massif a été fait en mai 2019 à tous les groupes de production. Ces derniers étaient responsables de la distribution auprès de leurs éleveurs. Ensuite, lors des formations en présentiel, un cartable était remis à tous les gestionnaires de site. Entre 2020 et 2022, puisque les règles sanitaires empêchaient la tenue de formation en classe, plus de 540 cartables ont été envoyés par la poste.

Pour faciliter la mise en place des nouveaux registres et les nouvelles procédures à la ferme, les éleveurs pouvaient télécharger ces derniers, en format PDF ou Word, directement sur le site des Éleveurs. Puisqu'une partie de la main-d'œuvre sur les fermes porcines au Québec est d'origine hispanophone, les Éleveurs de porcs du Québec ont traduit en espagnol toutes les procédures et les registres nécessaires pour l'accréditation. Ces derniers sont aussi disponibles sur le site des Éleveurs.



Toutes les formations ont été dispensées par des formateurs certifiés par le Conseil canadien du porc.

« Depuis mai 2019, plus de 2 175 éleveurs et intervenants ont été formés. »

The image shows a bilingual code of conduct document. The top section is in French, titled 'R-C CODE DE CONDUITE / CÓDIGO DE CONDUCTA'. It includes fields for 'Nom (autres modèles) / Nombre (lettres de modèle)', 'Date d'embauche / Fecha de contratación', and 'CODE DE CONDUITE DES PROGRAMMES PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE'. Below this, it lists several points of conduct, such as 'Agir de manière professionnelle et respectueuse', 'Adopter les bons gestes sous la supervision (le cas échéant) à développer leurs compétences en matière de sécurité alimentaire et de soins aux animaux', and 'Respecter les règles d'hygiène personnelle et professionnelle'. The bottom section is in Spanish, titled 'CÓDIGO DE CONDUCTA DE LOS PROGRAMAS PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE', and contains the same points of conduct translated into Spanish.

Exemple d'une fiche tirée du cartable des programmes PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE.



CAMITAL
PRODUITS DE BÂTIMENTS

**MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ**






CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville

Suivez-nous sur Facebook
Camital Revêtement
Métallique

203086

Prochaines étapes : formation en espagnol

La formation PS-PBE des éleveurs a aussi été traduite en espagnol. Des séances de formation seront organisées au cours des prochains mois. Pour les Éleveurs, il est primordial de former tous les gestionnaires et les employés sur la salubrité et le bien-être animal. C'est pour cette raison que le matériel a été traduit en espagnol.

Finalement, au cours des premiers mois de 2023, les Éleveurs entreprendront un virage technologique pour la gestion des programmes. Ils seront dorénavant gérés dans la base de données nationale de l'Excellence du porc canadien, conçue par le CCP. Ce transfert technologique facilitera la validation à la ferme, car les valideurs pourront remplir le rapport de validation directement en ligne. Les éleveurs pourront également consulter les informations au sujet de leurs sites en tout temps. Finalement, toutes les communications (lettres de rappel, vignettes et certificats) seront automatisées et envoyées par courriel.

Des éleveurs proactifs

Le succès de l'implantation des nouveaux programmes au Québec a démontré que les éleveurs et les intervenants de l'industrie porcine québécoise sont proactifs et ont à cœur le bien-être de leurs animaux. Ils mettent tout en œuvre pour respecter les bonnes pratiques d'élevage en matière de salubrité et de bien-être animal.

Pour de plus amples informations sur les programmes PS-PBE, veuillez consulter le site Internet www.accesporcqc.ca, sous l'onglet Publication et aller dans la section Excellence du porc canadien.



Le projet Lancement de l'Excellence du porc canadien au Québec est financé par l'entremise du Programme de développement sectoriel, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec. ■

FARMGUARD

ALERTE | PRÉVENTION | SÉCURITÉ

Protection Incendie

Système de surveillance des défaillances électriques.

Protégez votre ferme des **incendies** causés par une **anomalie électrique**. Recevez un **avertissement** d'un éventuel bris avant qu'il ne soit trop tard.

   Soyez alerté rapidement par **SMS / Courriel / Centrale**



WWW.FARMGUARD.CA

216809